

Le mercredi, 16 février, Radio-Canada offrit une causerie du Dr C. M. Bailey, du Conseil national de recherches, sur ce sujet éminemment pratique: "La science et nos vêtements", qui faisait partie d'une série intitulée "La science au travail". La causerie fut ignorée par tous les postes de Winnipeg aux Rocheuses, soit parce qu'ils avaient des engagements commerciaux, soit parce qu'ils diffusaient des programmes locaux.

Le vendredi, 18 février, Radio-Canada offrait une courte biographie du curé Labelle par M. R. L. Calder, C.R., dans la série des "Portraits Canadiens". On n'entendit pas un mot de M. Calder dans l'Ouest canadien.

Un programme très attrayant et très populaire est celui intitulé "Streamline" produit par Radio-Canada à Toronto sous la direction de M. Percy Faith. A 7 heures 30 du soir,—après l'heure du dîner—le lundi 14 février, Radio-Canada l'offrit à ses réseaux de l'Ouest et d'ailleurs. Il fut diffusé dans l'Ouest par un seul poste CKY, à Winnipeg.

Pendant la récente crise européenne, par exemple, Radio-Canada donna le discours textuels du chancelier Hitler à Vienne, avec des commentaires en anglais. Elle donna aussi des impressions directes d'observateurs rentrant à Vienne, avec des causeries explicatives. Les parties musicales comprenaient des extraits des meilleurs opéras, avec des chanteurs célèbres et l'orchestre symphonique de Radio-Canada sous la direction de sir Adrian Boult. On les entendit à peine dans l'Ouest canadien.

Quelle sorte de diffusion atteint le programme "London Calling"? Le lundi 14 février, il fut diffusé par CKY à Winnipeg et par un petit poste de Prince-Albert pendant une demi-heure sur une heure trois quarts. Il y a toutes sortes d'exemples comme cela, mais je ne veux pas continuer à les lire; je vous citerai seulement un cas remarquable. C'est celui du *Meropolitan Opera*. Radio-Canada l'offrait comme d'habitude le samedi 19 février, de 12 heures 40 à 4 heures 15. Aucun poste de l'ouest canadien ne le diffusa intégralement. On n'en a donné que des parties, généralement interrompues au milieu du programme, parfois écourtées d'une heure ou quarante-cinq minutes à la fin. Des auditeurs indignés ont qualifié ce traitement infligé à l'opéra de "boucherie sans merci". Evidemment, en certains cas, une diffusion partielle peut être pire que l'absence de diffusion. C'est pourquoi Radio-Canada offre l'opéra entier et lui consacre trois heures du temps du réseau le samedi après-midi.

Telle est la situation. J'admets que je vous ai peut-être fait le plus sombre tableau d'une époque difficile dans ce qui était alors un mauvais district, dans lequel un certain nombre de nos programmes sont captés. Mais la difficulté est d'obtenir une audience nombreuse et uniforme pour les bons programmes dans tout le Canada. On ne l'abtiendra pas avant que l'Etat contrôle ses propres moyens de diffusion selon le système de réseaux à haute puissance dont je parle.

Puis, nous avions le devoir, comme mebres du Bureau des gouverneurs, de préparer des règlements régissant la radiodiffusion au Canada. Nous les avons rédigés après de nombreuses et sérieuses conférences, tant entre nous qu'avec le personnel de postes privés. Nos instructions ont été et sont que les règlements doivent être observés.

Nous avons toutefois donné instructions à nos fonctionnaires de chercher si certains de ces règlements sont inapplicables, s'il en est qui sont trop durs et devraient être modifiés; et dans ce cas nous avons demandé un rapport afin de nous permettre de les traiter sur cette base. Je signale ces choses simplement pour vous montrer que nous avons pris toutes les précautions pour que nos règlements soient raisonnables et applicables.

Nos règlements traitent principalement, d'abord de l'obligation de tenir un journal aux postes privés, et ensuite de certaines prohibitions au sujet de la radiodiffusion. Il y a des catégories de programmes dont la diffusion est contraire aux lois. Il est illégal de diffuser les séances de procès, les procédures en cours devant les tribunaux canadiens. Nous ne permettons pas la diffusion de com-